

43.03 – DILUANT SYNTHÉTIQUE

UTILISATION:

Le “DILUANT SYNTHÉTIQUE” est constitué d’un mélange de solvants, dont le composant le plus élevé en pourcentage est un hydrocarburant aliphatique qui lui confère une vitesse d’évaporation lente et le rend adéquat à la dissolution des produits de nature synthétique, notamment:

- “PRIMAIRE MINIMUM PREPARE”
- “NEUCEPRIMER LUX”
- “NEUCEPRIMER OXI”
- “NEUCECAPA”
- “SINTENEUCE”
- “NEUCEXTRA”
- “NEUCELAC”
- “MARNEUCE”
- “ALUNEUCE AG 100”

COMPOSITION:

- Hydrocarburant aliphatique ou paraffinique.
- Solvant aromatique.

CARACTÉRISTIQUES :

- **Densité**.....0,800 ± 0,05
- **Couleur**.....Incolore
- **Aspect**.....Liquide transparent
- **Point éclair**.....35°C

MANIEMENT :

Ce produit, dû à sa composition chimique, présente une odeur légère et supportable, avec un toucher “gras”.

En cas d’éclaboussure sur des zones de la peau plus sensibles ou envers les yeux, rincer abondamment avec de l’eau.

STOCKAGE ET EMBALLAGE :

Les emballages doivent être conservés dûment fermés, avec des conditions ambiantes de température et humidité favorables, et gaspiller le produit par ordre chronologique d’approvisionnement.

L’utiliser, de préférence, jusqu’à 2 ans après la date de fabrication, pouvant être utilisé après cette date, à partir du moment qu’une homogénéisation facile du produit puisse se vérifier.

Il est fourni en emballages de ¼, 1lt, 5lt et 20 litres.